



DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE FREJUS

ES/CHR/VG/AB

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****SEANCE DU 10 AVRIL 2025**

Effectif du Conseil d'Administration	17
Membres en exercice	17

Télétransmission en Préfecture	11 AVR. 2025
Date Réception	11 avril 2025

Le dix avril deux mille vingt cinq à dix sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Fréjus, régulièrement convoqué le 03 avril, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale (Salle de réunions), le Kipling, 305 avenue Aristide Briand à Fréjus, sous la présidence de Monsieur David RACHLINE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESIDENT : Monsieur David RACHLINE, représenté par Madame Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESENTS : Mmes SOLER, GATTO, EL AKKADI, BLESIOUS, CREPET, BONNOT, JACQUEMIN
MM. BOURDIN, GUERIN, JOUANIC, PERONA, Membres.

ABSENTS EXCUSES :
Mmes CHIERICO, PERES,
MM. CAVIGLIOLI, PETIT, Membres.

REPRESENTES:
Conformément à l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles ont donné pouvoir de voter en leur nom : Mme Josette CHIERICO à M. Patrick PERONA, M. Laurent PETIT à Mme Nelly BONNOT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nelly BONNOT

DELIBERATION N° 455 /25	<u>EHPAD « LES EAUX VIVES »</u>
Affiché du 11 avril 2025	APPROBATION E.P.R.D 2025
Au 11 juin 2025	

Madame Nassima BARKALLAH, Vice - Présidente expose :

La Loi n°2015-1776 du 28 Décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, a introduit les réformes de la tarification et de la contractualisation des Etablissements Hospitaliers Pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), afin de soutenir la médicalisation de ces établissements et de généraliser les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Le décret n° 2016-1815 du 21 décembre 2016 a précisé le cadre budgétaire applicable à ces établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux (ESSMS).

Le CPOM voté le 31 juillet 2024 fixe désormais les objectifs budgétaires pluriannuels et les modalités d'affectation des résultats en lien avec ces objectifs. Il a été conclu pour une durée de 5 ans et il couvre la période 2024-2028.

La réforme budgétaire a également imposé la présentation d'un Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) en remplacement de l'ancien budget prévisionnel. L'EHPAD est soumis à l'obligation de présenter un EPRD depuis 2018, conformément aux dispositions de l'article 313-12-IV ter du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

Concernant la tarification, l'article 58 de la loi n°2015-1776 précitée a mis en place une tarification dite « à la ressource », c'est-à-dire forfaitaire, des prestations de dépendance et soins. Ainsi l'ARS et le Conseil Départemental fixent le niveau de ressources des EHPAD sur la base d'une équation tarifaire fondée sur le niveau des besoins en soins requis par les résidents.

En application des dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), notamment l'article L.313-12 et suivants, et du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), article L.1612-2 et suivants, la présente délibération a pour objet de présenter au vote l'EPRD des Eaux-Vives, pour l'exercice 2025, selon les modalités suivantes :

1- Calendrier budgétaire

Le calendrier budgétaire s'établit comme suit :

I - Du fait du passage au CPOM ne subsiste que l'obligation de vote de l'annexe 4 « Activité » pour le 31 Octobre N-1, sa transmission au contrôle de légalité et son dépôt sur le site du CNSA.

> Par **délibération n° 417/24 le 21 Octobre 2024**, le Conseil d'Administration a procédé au vote d'un budget prévisionnel, permettant de déterminer les recettes et le tarif applicable en N+1. Ce Budget prévisionnel établit un nombre de journées et un taux d'occupation prévisionnels.

II – L'ARS procède en fin d'exercice N à la notification des financements pour N+1.

III – L'organisme gestionnaire élabore ensuite l'EPRD au vu des notifications reçues. Le Conseil Départemental notifie ses tarifs généralement après le 15 avril, ce qui nécessite une décision modificative budgétaire pour mettre en concordance les recettes avec les tarifs notifiés par le Département.

IV - Le principe est une approbation tacite de l'EPRD dans un délai de trente jours

V - L'établissement doit présenter une décision modificative budgétaire et l'annexe 1 bis tenant compte des observations et remarques notifiées par les autorités de tarification.

2- Transmission de l'EPRD

La transmission de l'EPRD est conditionnée par les notifications des ressources par les autorités de tutelle :

- Si l'autorité de tarification a notifié ses ressources avant le 31 mars de l'exercice N, l'organisme gestionnaire doit transmettre un EPRD avant le 30 avril.

- Si l'autorité de tarification a notifié ses ressources après le 31 mars de l'exercice N, l'organisme gestionnaire doit transmettre l'EPRD dans les 30 jours qui suivent cette notification et, au plus tard, le 30 juin de l'exercice.
- Ce délai de 30 jours court à compter de la plus tardive des notifications de financements alloués au titre de l'exercice N, l'établissement relevant d'une compétence tarifaire conjointe du Directeur Général de l'ARS et du Président du Conseil Départemental.

L'autorité de tarification peut s'opposer au projet d'EPRD lorsque celui-ci n'est pas conforme aux critères d'élaboration ou n'est pas accompagné des documents annexes. Dans le cas où l'EPRD est rejeté par une autorité de tarification, le gestionnaire fixe, dans un délai de trente jours suivant cette décision, un EPRD modificatif tenant compte des motifs de refus qui lui ont été opposés.

3- Règles comptables et budgétaires applicables

Le nouveau cadre budgétaire complet EPRD s'impose aux établissements publics autonomes et CCAS /CIAS depuis 2018.

Les documents constituant le dossier EPRD à transmettre aux autorités de tutelle sont constitués des documents normalisés et du rapport budgétaire et financier dont le contenu est défini par l'Article R. 314-223 du CASF.

Le cadre type de l'EPRD synthétique s'articule autour de quatre composantes :

a) Le compte de résultat prévisionnel consolidé dès le vote du budget (CRP) :

Les comptes de résultat prévisionnels se distinguent des sections d'exploitation par le fait qu'ils peuvent faire apparaître, dès le budget initial, un résultat prévisionnel excédentaire ou déficitaire.

b) Un tableau de détermination de la capacité d'autofinancement (CAF) :

Le résultat comptable est calculé en intégrant certaines charges qui ne donnent pas lieu à décaissement : dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations en particulier. Il intègre également les produits qui ne donnent pas lieu à décaissement : reprises sur provisions et sur dépréciations notamment. La CAF indique le potentiel de l'établissement à financer son cycle d'investissement avant tout recours à des financements extérieurs.

c) Le tableau de financement lequel représente le budget annuel du cycle d'investissement de l'établissement dont la première source de financement est précisément constituée par la CAF. Le tableau de financement peut ne pas présenter un strict équilibre emplois-ressources. Il se soldera suivant le cas par un apport ou prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement.

d) Les variations du fonds de roulement : l'apport ou le prélèvement sur le fonds de roulement net global (FRNG) doivent garantir les bons équilibres financiers fondamentaux de l'établissement.

4- Les grands équilibres de l'EPRD 2025

Dans l'attente des notifications des ressources par les autorités de tarification, l'EPRD s'établit ainsi :

Section d'exploitation

<u>Dépenses</u>	<u>5 619 841,00 €</u>
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation	1 090 300,00 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	3 892 200,00 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	637 341,00 €
<u>Recettes</u>	<u>5 646 512,00 €</u>
Groupe 1 : Produits de la tarification	5 370 512,00 €
Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	96 000,00 €
Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	180 000,00 €

Section d'investissement

<u>Emplois</u>	<u>120 000,00 €</u>
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	22 000,00 €
Chapitre 20 : Concessions et droits similaires	8 000,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	90 000,00 €
<u>Ressources</u>	<u>64 250,00 €</u>
Chapitre 13 : Subventions	23 850,00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	22 000,00 €
Chapitre 10 : Fonds propres (FCTVA)	18 400,00 €

Le budget prévisionnel s'établit avec **un excédent prévisionnel de 26 671 €**.

A cet excédent s'ajoutent **96 487 €** de dotations aux amortissements et provisions.

La capacité d'autofinancement prévisionnelle 2025 serait donc de + **123 158 €**, et l'apport au fonds de roulement de + **54 158 €**.

La CAF en pourcentage des produits s'établit à + 2,18 %.

(Pour mémoire la CAF de la DM 3 de 2024 s'établissait à 2,64%)

Considérant l'obligation de présenter le budget 2025 de l'EHPAD « Les Eaux Vives » sous forme d'un Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses à transmettre aux autorités de tarification,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L.314-7 et R314-4 à R314-20,

Vu le décret n°2016-1815 du 21 décembre 2016, modifiant les dispositions financières applicables aux EHPAD,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 des établissements et services médico-sociaux,

Vu l'arrêté du 19 décembre 2017 (JO du 29 décembre 2017) apportant les modifications comptables en application de l'article R.314-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF),

Vu l'arrêté n°144 du 18 juin 2018 modifiant les cadres de présentation normalisés prévus au chapitre IV « Dispositions financières » du CASF,

Vu la délibération n° 417/24 du 21 Octobre 2025 adoptant le budget prévisionnel 2025 et l'annexe « Activité » pour l'EHPAD « Les Eaux Vives »,

Vu la délibération n° 442/25 du 27 Février 2025 adoptant le Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2025,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

APRES avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ADOPTE le budget de l'EHPAD « Les Eaux Vives » 2025 présenté sous forme d'un Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) dans son cadre normalisé de présentation (Annexe 1) tel qu'annexé à la délibération.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

SOUMET la présente délibération au contrôle de légalité de Monsieur Préfet du Var,

AINSI fait et délibéré à FREJUS, le 10 Avril 2025 et ont signé au registre tous les membres présents, après lecture faite.

POUR EXPEDITION CONFORME

**POUR LE PRESIDENT,
LE VICE-PRESIDENTE,**



Nassima BARKALLAH

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025



ID : 083-268300449-20250410-455_25-DE

Conseil d'Administration du 19 Mars 2025

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 083-268300449-20250410-455_25-DE



RAPPORT

EHPAD LES EAUX VIVES

E.P.R.D. 2025

Version 2

Dans le cas des ESSMS rattachés au CCAS, en raison du lien juridique et budgétaire entre les deux structures, l'EPRD de l'ESSMS est voté en même temps que le budget de sa collectivité ou établissement de rattachement. Ce vote s'effectue selon le calendrier applicable aux collectivités locales. Il intervient au plus tard le 15 avril de l'année N (ou le 30 avril de l'année de renouvellement du conseil d'administration) en application des dispositions de l'article L.1612-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Les EHPAD et les PUV, dont le tarif hébergement est fixé par le département et qui n'ont pas encore signé leur CPOM, transmettent aux autorités de tarification l'annexe « activité » ainsi que la détermination du tarif hébergement, ce qui a fait l'objet d'une délibération le **21 Octobre 2024**. Cette délibération permet d'engager des dépenses en attendant le vote de l'EPRD.

Toutefois, lorsque le CPOM de l'EHPAD ou de la PUV entre en vigueur, seule l'annexe « activité » est transmise pour la fixation du ou des tarifs « hébergement » (ce ou ces tarifs étant alors fixés de façon pluriannuelle par le contrat). Ce qui est le cas, le CPOM ayant été validé par le Conseil d'Administration le **31 juillet 2024**. Cependant, le CPOM qui couvre la période 2024-2028 est toujours en cours de signature par les autorités de tutelle pour validation finale.

Le rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), qui fixe les grandes lignes du budget, a quant à lui été approuvé le **27 Février 2025**.

L'EPRD est à présent voté dans le cadre de la campagne budgétaire au titre de l'année N. Cet EPRD constitue le budget prévisionnel pour l'exercice 2025 et s'établit en fonction des tarifs proposés aux instances de tutelle mais non encore validés par ces dernières. Les tarifs proposés sont basés sur les notes de cadrage relatives à la campagne budgétaire 2024 émanant de l'ARS. **La dernière décision de l'ARS en date du 22 novembre 2024 propose une dotation à hauteur de 2 235 164,46 € au 1^{er} janvier 2025**. Cette dotation n'inclut pas les crédits non reconductibles.

Le Département ne s'est pas encore prononcé sur les tarifs applicables en 2025.

SOMMAIRE

BUDGET PREVISIONNEL 2025	4
1) Les dépenses d’exploitation.....	5
1.1 Evolution des dépenses budget 2025/budget 2022 par groupe fonctionnel	6
1.2 Groupe I – Dépenses afférentes à l’exploitation	7
1.3 Groupe II – Dépenses afférentes au personnel	8
1.4 Groupe III – Dépenses afférentes à la structure.....	9
2) Les recettes d’exploitation.....	10
2.1 Groupe I – Produits de la tarification	10
2.2 Groupe II – Autres produits relatifs à l’exploitation	12
2.3 Groupe III – Produits financiers	12
3) Section investissement	13
3.1 Les dépenses de la section investissement	14
3.2 Les recettes de la section investissement.....	14
4) Annexes	15 à 19
<u>PROSPECTIVE 2025 A 2030.....</u>	20 à 21
<u>CONCLUSION.....</u>	22

BUDGET PREVISIONNEL 2025

Le prix journée hébergement proposé est de **67,20 euros**. Le Conseil d'administration réuni le 27 Février 2025 a confirmé les orientations budgétaires pour 2025 sur la base de ce prix de journée « hébergement ».

A compter de 2025, un tarif différencié pour les résidents ne relevant pas de l'Aide sociale pourra s'appliquer. Nous attendons le calendrier de mise en œuvre de ce tarif différencié au niveau du Département. Le déploiement était initialement prévu au 1^{er} Mars.

Le Budget Prévisionnel pour l'année 2025 a été élaboré selon les critères suivants :

- EHPAD (Etablissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes)
- Nombre de lits habilités « aide sociale » : 100%
- Capacité 100 lits dont 16 lits en Unité de Vie Protégée
- 14 places en PASA (Pôle d'Activité et de Soins Adaptés) depuis 2014
- CPOM (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) validé le 31 juillet 2024 toujours en cours de signature
- GMP (GIR Moyen Pondéré) de **758** validé le **6 juin 2024**. Validé par le Département à **757,50**.
- PMP (Pathos Moyen Pondéré) égal à **228** et validé le **6 juin 2024**.
- **36 107 journées d'activité retenues** soit un TO (Taux d'occupation) de **98.92%**.

Le budget d'exploitation de l'EHPAD « Les Eaux Vives » s'élève donc à **5 619 841 € de charges pour 5 646 512 € de recettes, intégrant un résultat comptable prévisionnel excédentaire de 26 671 €**.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 083-268300449-20250410-455_25-DE



EXPLOITATION

1) DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses sont présentées par Groupe Fonctionnel :

- Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation
- Groupe II : Dépenses afférentes au Personnel
- Groupe III : Dépenses afférentes à la structure

1.1 Evolution des dépenses budget 2025/budget 2024 par groupe fonctionnel

	Proposé 2024	Proposé 2025	Écart en €	Écart en %	Commentaires
Dépenses afférentes à l'exploitation	1 020 000	1 090 300	70 300	+ 6.89%	Achats non stockés en légère baisse, prestations à caractère médical en hausse. De même pour l'alimentation.
Dépenses afférentes au Personnel	3 628 000	3 892 200	264 200	+ 7.28%	La prévision est annuelle, toutefois des augmentations de charges comme l'URSSAF peuvent nous contraindre à modifier les crédits par décision modificative
Dépenses afférentes à la structure	599 800	637 341	37 541	+ 6.26%	Le budget des réparations est en baisse, mais il faut compter avec les pertes sur créances irrécouvrables et les titres annulés sur exercices antérieurs.
Total général	5 247 800	5 619 841	372 041	+ 7.09%	



1.2 Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation

Il s'élève à la somme de **1 090 300 euros**.

	Libellé	Proposé 2024	Proposé 2025	Ecart €	Ecart %	Commentaires
60	ACHATS	366 500	395 100	28 600	+ 7.80%	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	366 500	395 100			Hausse par rapport au BP 2024 mais prévision moindre par rapport au réalisé 2024 de 401 474 €
61	SERVICES EXTERIEURS	18 300	18 200	- 100	- 0.5%	
6111	Prestations à caractère médical	18 300	18 200			Prestation DASRI (déchets médicaux) et Art Thérapie : prévision constante
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	635 200	677 000	41 800	+ 6.58%	
625	Déplacements, missions et réceptions	13 800	20 500			Frais de réception en hausse : animations, spectacles, sorties, etc...Prévision basée sur le réalisé 2024.
626	Frais postaux et de télécommunications	6 000	4 500			
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	59 000	65 500			Ces prestations sont en hausse
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	506 000	530 000			Alimentation extérieure en baisse par rapport au BP 2024, prévision basée sur le réalisé 2024 (526 000 €)
6283	Prestation de nettoyage à l'extérieur	50 400	56 500	6 100	+ 12%	Ces prestations sont en hausse
	Total Groupe I	1 020 000	1 090 300	70 300	+ 6.89%	Cette augmentation ramenée au réalisé de 2024 n'est que de 0.5%

1.3 Groupe II – Dépenses afférentes au personnel

Il s'élève à la somme de **3 892 200 Euros** soit 783 550 € sur l'Hébergement et 3 108 650 € sur la section Dépendance Soins.

Dans le domaine des ressources humaines, l'établissement a pour objectifs de :

- Poursuivre l'expérimentation menée par l'ARS pour l'accueil des Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV), avec l'objectif d'atteindre les 14 places autorisées.
- Mettre en œuvre la labellisation de l'unité Alzheimer en tant qu'Unité d'Hébergement Protégé, conformément aux exigences de l'ARS.
- Prioriser le sport adapté pour les résidents, avec l'intervention d'un éducateur sportif chaque lundi, pour la seconde année consécutive, grâce aux subventions obtenues de diverses fondations.
- Élargir le programme de formation du personnel en y intégrant des thématiques relatives à la psychiatrie, au handicap et aux troubles associés à la maladie d'Alzheimer.
- Continuer à aménager les espaces communs non encore équipés, tels que l'accueil, la salle de réunion, la salle de sport et le PASA.

Personnel	ETP 2024 (Réel)	ETP 2025	Variation	ETP Hbgt	ETP Dép.	ETP Soins	Commentaires
Direction/Encadrement	2	2		1,0	0,0	1,0	1 Directeur et 1 Cadre de santé
Admin/Accueil	5	4,86	-0,14	4,86	0,0	0,0	Dont 3,20 contrats aidés
Animation	1	1		1,0	0,0	0,0	1 animateur affecté au PASA
Educateur spécialisé	1	1		0,0	0,0	1,0	Educateur affecté à l'unité PHV
ASH Service Hôtelier	20,2	19,2	- 1,0	13,44	5,76	0,0	Dont équipe paramédicale
AS/AMP/ASG/PASA	29,0	31,0	+ 2,0	0,0	9,3	21,7	Dont 4 AMP à l'unité PHV
Psychologue	1,0	1,0		0,0	1,0	0,0	
IDE	6,0	5,0	- 1,0	0,0	0,0	5,0	Cadre infirmier rattaché à la Direction
Médecin coordonnateur	0,4	0,4		0,0	0,0	0,4	
Autres personnel de soins	0,3	0,3		0,0	0,0	0,3	Ergothérapeute
TOTAL	65,90	65,76	- 0,14	20,30	16,06	29,40	



1.4 Groupe III – Dépenses afférentes à la structure

Il s'élève à la somme de **637 341 euros**.

	Libellé	Proposé 2024	Proposé 2025	Ecart €	Ecart %	Commentaires
61/62	CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE	476 300	505 491.73	29 191.73	+ 6.13%	
613	Locations immobilière et mobilière	375 000	375 000			Loyer de 360 000 € + location du matériel médical 15 000 €
615	Entretien et réparation	64 100	92 900			Réalisé 2024 : 97 225 € > forte hausse des charges de maintenance : vérifications annuelles + matériel et outillages (Prestations Astier de 13 000 € dont légionnelle, réseau chaufferie...)
616	Primes d'assurances	12 700	13 091.73			Assurance flotte, du personnel (RC et PJ) et garantie obsèques en hausse
618	Divers / Publications	24 500 €	24 500			Documentation, Formations : idem BP 2024
6541/42	Créances admises en non valeurs et créances éteintes	0	15 176.27			Etat des Créances non recouvrées > 16 466,19 € en 2024
6588	Autres : Paie, Impôts	100	100			Charges sur la paie (arrondis)
673	Charges exceptionnelles	24 686	20 086	- 4 600	- 18,63%	Remboursements aux usagers (décès ou départs)
68 /040	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	98 714	96 487	- 2 227	- 2,26%	
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	82 914	81 485.96			
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulant	15 800	15 001.04			Provisions pour risques et litiges
	Total Groupe III	599 800	637 341	37 541	+ 6.26%	

2) RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes sont présentées par Groupe Fonctionnel et s'élèvent à **5 646 512 €**

• Groupe I :	Produits de la tarification	5 370 512 €
• Groupe II :	Autres produits relatifs à l'exploitation	96 000 €
• Groupe III :	Produits financiers	180 000 €
		5 646 512 €

2.1 Groupe I- Produits de la tarification

2.1.1 Tarifs proposés 2025

Base de facturation : 36 107 journées

	Tarif Hébergement	Tarif Dépendance	Dont Ticket Modérateur	Total Journalier	Total maximum mensuel	
					sans APA	avec APA
GIR 1 / 2	67,20	20,45	5,51	87,65	2 717,15	2 254,01
GIR 3 / 4	67,20	12,98	5,51	80,18	2 485,58	2 254,01
GIR 5 / 6	67,20		5,51	72,71	2 254,01	

> Forfait moins de 60 ans : 17,09 € (Hébergement + dépendance : 84,29 €)



2.1.2 Produits de la tarification

	Libellé	EPRD 2024	EPRD 2025	Commentaires
	Hébergement	2 332 440	2 476 400	La base de calcul du Département n'est pas encore connue à ce jour
7352281	Produits à la charge du département – Part afférente à l'Hébergement	560 399	676 400	
735311	Produits à la charge de l'utilisateur – Tarifs jour socle prestations	1 772 041	1 650 000	Recettes de régie environ 1 650 000 € + impayés
735318	Produits à la charge de l'utilisateur – Autres prestations d'Hébergement		150 000	Tarif différencié
	Dépendance	561 723	658 948	En attente du forfait Dépendance fixé par le Département
7352121	Produits à la charge du département/Hébergement permanent des Résidents	425 244	347 370	Idem 2024
7352282	Département – autres tarifs journaliers		165 099	Prévision similaires au réalisé 2024
73532	Produits à la charge de l'utilisateur/Part afférente à la Dépendance	136 479	146 479	Prévision similaires au réalisé 2024
	Dotation globale « Soins »	2 038 792	2 235 164	Montant dotation 2025
735111	Produits à la charge de l'assurance maladie – Forfait Global relatif aux Soins	1 805 000	2 060 164	Dont 125 000 € consacrés à l'Unité de Vie Protégée
7351123	Financements complémentaires – Pôle activités, soins adaptés	175 000	175 000	Financement unité PHV exercice 2025
7351128	Autres financements complémentaires	58 792	0	
	TOTAL Hébergement + Dépendance + Soins	4 932 955	5 370 512	Section Dépendance Soins = 2 894 112

Hormis les produits de la dotation Soins, les autres de tarification ne sont pas connus pour l’instant.

2-2 Groupe II – Autres produits relatifs à l’exploitation

96 000 €

Remboursement sur les rémunérations du personnel et charges sociales (23 000 €), restauration invités et chèques déjeuner (45 000 €).

Egalement les remboursements de l’ASP relatifs aux contrats aidés pour un montant de 28 000 € ; ces produits doivent aussi être comptabilisés dans les produits d’exploitation courante.

2-3 Groupe III – Produits financiers, Produits exceptionnels et produits non encaissables

180 000 €

777- Quote-part des subventions d’investissement virée au résultat de l’exercice	0 €
7712- Subventions d’équilibre > <i>Remboursements exceptionnels (chèques déjeuner, CAF...)</i>	150 000 €
778- Produits exceptionnels sur opérations de gestion > <i>Remboursement des astreintes de nuit, assurance...</i>	30 000 €

La somme de ces 2 groupes s’élève à **276 000 €** ; ces produits viennent en atténuation des charges, ajustant ainsi la base de calcul des tarifs.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 083-268300449-20250410-455_25-DE



INVESTISSEMENT

3) SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>3.1</u>	<u>Dépenses d'investissement</u>	120 000 €
- <u>Remboursement des dettes financières</u>		
Article 165	– Dépôt et cautionnement rendus	22 000 €
- <u>Frais d'études, concessions et licences</u>		
8 000 €		
- <u>Acquisition de l'élément de l'actif immobilisé</u>		
212	– agencements de terrains	2 000 €
213	- Installations, Agencements, Aménagements	6 000 €
215	- Installations à caractère spécifique, matériel et outillage	52 000 €
218	– Autres immobilisations corporelles	30 000 €
Chapitre 274	– Prêts au personnel	0
<u>3.2</u>	<u>Recettes d'investissement</u>	64 250 € + CAF/IAF 123 158 € = 187 408 € de ressources propres
- <u>Augmentation des capitaux propres</u>		
Article 10222	– Fonds de compensation de la TVA	18 400 €
Article 13188	– Subventions d'équipement transférables	23 850 €
- <u>Augmentation des dettes financières</u>		
Article 165	– Dépôt et cautionnement reçus	22 000 €
Chapitre 274	– Prêts au personnel	0

Il est prévu à ce stade un apport au fonds de roulement de 54 158 €, déduction faite des immobilisations 2025.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 083-268300449-20250410-455_25-DE



ANNEXES

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENTS 2025	PREVU HT	TTC	REEL TTC	Commentaire
Rideaux chambre étage 2	4 019	4 823		
store banne motorisé terrasse restaurant	0	0		Non prioritaire (devis en cours)
Fauteuil adapté salon de coiffure	167	200	159	colonne bac à douche > fonctionnement
Automatisation de la porte d'accès au jardin (évaluation externe)	5 576	6 691		A voir si le budget le permet
Extension du système de la climatisation en zone non couverte	31 545	34 699		Réévaluation du devis
Destructeur de documents	513	616		
Chariots à pansements X 2	2 350	2 820		
Extension du système de vidéo surveillance	6 392	7 670		Maintenance à prévoir
Bancs jardin X2	500	600		
Création d'un terrain de pétanque	2 500	3 000		
Complément plantation périphérique EHPAD	1 800	2 160		
Refection de 2 salles d'eau + reprise sol circulation	1 745	2 094		
Extention appel malade UHP	7 593	9 111		
Machine à laver 18 kgs	10 845	13 014		en attente devis ugap+autre société
Socle machine à laver	458	550		
Sèche linge	5 500	6 600		en attente devis ugap
Travaux de remplacement d'un skydom (exutoire fumée)	733	880		
Meuble unité PHV	642	770		
TOTAL	82 877	96 098	159	
Poignées de portes UHP				ARS
Extension du système kaspard 20 chambres				ARS
OFIS VEOLIA ETUDE FAISABILITE EQUILIBRAGE RESEAU DE BOUCLAGE ECS		7788		
	CREDITS 2025	103 886		



COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2025

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2025

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	1 090 300.00 €	5 370 512.00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	3 892 200.00 €	96 000.00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	637 341.00 €	180 000.00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	5 619 841.00 €	5 646 512.00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	26 671.00 €	0.00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	5 646 512.00 €	5 646 512.00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2025

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	26 671.00 €	0.00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0.00 €	0.00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	96 487.00 €	0.00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
		0.00 €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	123 158.00 €	0.00 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	123 158.00 €	0.00 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
<i>Taux de CAF en pourcentage des produits</i>	<i>2.18%</i>	<i>0.00%</i>	<i>Taux d'IAF en pourcentage des produits</i>

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE 2025

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	0.00 €	123 158.00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	22 000.00 €	22 000.00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	98 000.00 €	29 000.00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0.00 €	0.00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	120 000.00 €	174 158.00 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	54 158.00 €	0.00 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	174 158.00 €	174 158.00 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Production en points GIR et nombre de journées

Cotation GIR	Valorisation en points GIR de la cotation GIR permettant le calcul du GMP (article 7 du décret N°99-316) et servant de base au calcul de la valeur nette du point GIR "AS et AMP" (1)	Points GIR pour la valorisation des actions de prévention de la dépendance (2)	Valorisation en points GIR de la cotation GIR servant de base au calcul des tarifs dépendance et soins (annexe II du décret) (3)	Nombre de Personnes âgées dépendantes de l'HEPAD (4)	Total points GIR budgétisés pour le calcul du GMP (1) x (4)	Total points GIR budgétisés pour le calcul des tarifs (3) x (4)	% production en points GIR	Nombre de journées prévisionnelles dépendance et soins (5)	Taux d'activité en % (5) / [(4) x 365]	Nombre de journées réalisées dépendance et soins
GIR 1	1.00	1 000.00	120.00	25	25 000.00	26 000.00	32.43%	5 600	61.37%	3 500
GIR 2	0.84	840.00	120.00	22	18 480.00	22 880.00	28.54%	12 600	156.91%	11 300
GIR 3	0.66	660.00	120.00	32	21 120.00	21 120.00	26.34%	11 390	97.52%	12 900
GIR 4	0.42	420.00	120.00	15	6 300.00	9 900.00	12.35%	6 070	110.87%	7 000
GIR 5	0.25	250.00	120.00	1	250.00	280.00	0.35%	340	93.15%	500
GIR 6	0.07	70.00	120.00	0	0.00	0.00	0.00%	0	0.00%	0
GIR 1 à 6				95	71 150.00	80 180.00	100.01%	36 000.00		35 200.00
Nombre de résidents de moins de 60 ans				5						

	Nombre de journées prévisionnelles hébergement	Taux d'activité en % hébergement	Nombre de journées réalisées hébergement
Personnes âgées dépendantes	36 107	104.13%	36 011
Résidents de moins de 60 ans	0	0.00%	0
Total	36 107		36 011

GIR MOYEN PONDEREE (G.M.P) - Année 2025
 71 150.00 points GIR / 95 PAD
748.95

> A noter que le GMP est inférieur au taux validé du fait des résidents de moins de 60 ans non cotés dans le tableau ci-dessus, ce qui fait baisser le nombre de points GIR et donc le taux en conséquence.

Répartition prévisionnelle 2025 des charges de personnel

PERSONNEL	NBRE ETP	Ratio Encadrt	hébergement (en ETP)	dépendance (en ETP)	soins (en ETP)	Valorisation salaires et charges sociales et fiscales	IMPUTATION		
							à la section hébergement	à la section dépendance	à la section soins
Direction - Administration	5.86	5.86%	5.86			593 020.00 €	362 450.00 €		
Cuisine - Services généraux - Diététicien	0.00	0.00%	0.00			0.00 €	0.00 €		
Animation - Service social	1.00	1.00%	1.00			56 000.00 €	56 000.00 €		
ASH - Agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas	19.20	19.20%	13.44	5.76		700 000.00 €	365 100.00 €	334 900.00 €	
Aide soignante (AS)	27.00	27.00%		8.10	18.90	1 486 400.00 €		445 920.00 €	1 040 480.00 €
Aide médico-pédagogique (AMP)	4.00	4.00%		1.20	2.80	150 000.00 €		45 000.00 €	105 000.00 €
Assistants de soins en gérontologie (ASG)	0.00	0.00%			0.00	0.00 €			0.00 €
Accompagnants éducatifs et sociaux (AES)	0.00	0.00%		0.00	0.00	0.00 €		0.00 €	0.00 €
Psychologue	1.00	1.00%		1.00		52 080.00 €		52 080.00 €	
Infirmière	6.00	6.00%			6.00	688 170.00 €			688 170.00 €
Autres auxiliaires médicaux	0.30	0.30%			0.30	50 000.00 €			50 000.00 €
Pharmacien - Préparateur en pharmacie	0.00	0.00%			0.00	0.00 €			0.00 €
Médecin	0.40	0.40%			0.40	78 000.00 €			78 000.00 €
Autre Personnel Hébergement	0.00	0.00%	0.00			0.00 €	0.00 €		
Autre Personnel Dépendance	0.00	0.00%		0.00		0.00 €		0.00 €	
Autre Personnel Soins	1.00	1.00%			1.00	38 530.00 €			38 530.00 €
TOTAL	65.76	65.76%	20.30	16.06	29.40	3 892 200.00 €	783 550.00 €	877 900.00 €	2 230 750.00 €

Eléments de Prospective 2025 à 2030

Une projective aujourd'hui même à 5 ans est difficile à mettre en œuvre, étant donné la difficulté d'obtenir des sources de financement.

1- Indicateurs servant de base à la construction des budgets

Capacité : 100 lits dont 96 places permanentes et 4 temporaires

Taux d'occupation : 98.92 %

GMP (GIR moyen pondéré) : 758 validé / actualisé 749

PMP (Pathos moyen pondéré) : 228

2- Tarifification prévisionnelle « Hébergement et Dépendance »

Les tarifs prévisionnels reposent sur l'application de 2 taux dont un taux différencié pour les résidents non bénéficiaires de l'Aide sociale. L'augmentation sur la dépendance dans le tableau prévisionnel ci-dessous, oscille entre 0.48% (GIR 1 à 4) à 4.55% (GIR 5/6).

PREVISION PRIX JOURNEE	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
HEBERGEMENT (Tarif bénéficiaires de l'Aide sociale)	66.92	67.20	67,54	67,87	68,21	68,55	68,90
DEPENDANCE							
GIR 1/2	19.51	20.45	20.55	20.64	20.75	20.85	20.95
GIR 3/4	12.38	12.98	13.04	13.10	13.17	13.23	13.29
GIR 5/6	5.27	5.51	5.76	6.02	6.27	6.56	6.85
Dépendance moins de 60 ans	15.96	17.09	17.21	17.33	17.45	17.57	17.70
Forfait moins de 60 ans	82.88	84.29	84.75	85.20	85.66	86.12	86.60

En 2025, une trentaine de résidents bénéficieront de l'Aide sociale au tarif plafonné de 0.50%, ce qui représente un manque à gagner d'environ 150 000 € par rapport aux prestations du tarif socle et signifie aussi plus d'impayés. Il faudra donc compenser par l'application d'un tarif différencié pour les 70 résidents non bénéficiaires de l'aide sociale.

3- La capacité d'autofinancement prévisionnelle sur la période 2025 à 2030 (Compte de Résultat Prévisionnel)

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Résultat comptable prévisionnel	- 132 595	26 671	40 957	47 556	55 627	71 919	89 822
Dotations aux amortissements	82 914	81 486	80 000	75 000	68 000	65 000	65 000
Autres dotations et provisions	15 800	15 001	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Capacité d'autofinancement	- 33 881	123 158	135 957	137 556	138 627	151 919	169 822
Taux de CAF/IAF en % des produits	- 0,66 %	2,18 %	2,40%	2,40%	2,40%	2,54%	2,60%

Après un résultat légèrement déficitaire en 2024 (notamment du fait d'une recette exceptionnelle de 182 664 € prévue sur l'exercice 2024 et finalement comprise dans la dotation globale), le retour à une CAF positive est possible dès 2025.

Le fait d'avoir réduit une partie des charges de structure a permis à l'établissement de reconstituer son fonds de roulement, il peut ainsi s'autofinancer.

CONCLUSION

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 083-268300449-20250410-455_25-DE



L'évolution des charges d'exploitation est basée sur la progression constante des contrats et marchés de fournitures et de prestations de service (blanchissage et nettoyage du linge des résidents, alimentation, location de matériel médical...). Ces charges sont pour la plupart maîtrisées.

La hausse des primes salariales pour un effectif stabilisé à 65,76 ETP en 2025, incite toujours à la prudence. La prévision du groupe II doit couvrir les charges de personnel de l'exercice 2025 sans autre rallonge budgétaire que les impondérables (URSSAF...).

La prévision en recettes d'exploitation est basée sur le réalisé et les dernières dotations de l'ARS communiquées en Novembre 2024. Les recettes du Département ne sont pas connues à ce jour. La tarification différenciée devrait compenser les pertes liées aux bénéficiaires de l'aide sociale, plus nombreux.

La capacité d'autofinancement prévisionnelle en 2025 s'établit à 2,74 %. Une dotation exceptionnelle du Département de 182 664 € prévue en 2024, pour compenser les pertes d'exploitation, n'a pas été recouvrée alors que les CNR (Crédits non reconductibles) ne sont pas inclus dans la dotation globale.

Si le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) s'établissait à 282 111 € au 31/12/23, soit 150 000 de plus qu'en 2022, il devient négatif au 1^{er} janvier 2025 de presque 40 000 €. Le recouvrement des créances s'est donc nettement amélioré ; en 2024, les créances ont diminué de presque 180 000 €.

La trésorerie est excédentaire de 407 605 € au 31 décembre 2024. La reprise de la dotation de 530 000 € répartie sur 3 exercices (2023, 2024 et 2025) en produits constatés d'avance a permis de diminuer le besoin en fonds de roulement pour revenir à une trésorerie positive dès 2025.

Il est important de noter que l'Ehpad continue d'investir entre 90 000 € et 100 000 € par an, et l'établissement a suffisamment de réserves pour couvrir ses investissements en 2025. La tendance devrait se confirmer sous réserve toutefois que l'établissement continue à percevoir les dotations prévues et applique un taux différencié aux usagers ne relevant pas de l'aide sociale.

Annexe 1: Cadre normalisé de présentation de l'Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) des établissements et services relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 083-268300449-20250410-455_25-DE



Exercice :

N° FINESS (entité juridique) :

Organisme gestionnaire :

Statut de l'entité juridique :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Email :

Nom et qualité de la personne habilitée à représenter l'organisme gestionnaire :

Date d'effet du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

Etablissements et services relevant du périmètre de l'EPRD

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Date d'autorisation	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	ESSMS relevant du périmètre du CPOM - O/N	CRP soumis à l'obligation d'une présentation équilibrée - O/N
Budget Principal 05604	230 CHEMIN DE LA MONTAGNE 83600 Fréjus	830015269	EHPAD	24/10/2008	100	100	365	Oui	Non



Convention collective majoritaire de travail :

Raison sociale :	Budget Principal 05604
FINESS ET :	830015269

Compte de résultat prévisionnel principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

		Réel 2023	Anticipé ou réel 2024 (1)	Exercice 2025
ACHATS				
GRUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE				
601/602/603	Achats stockés et variation des stocks	0.00 €	0.00 €	0.00 €
606	Achats non stockés de matières et fournitures	422 953.17 €	401 474.16 €	395 100.00 €
607	Achats de marchandises	0.00 €	0.00 €	0.00 €
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
SERVICES EXTERIEURS				
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	1 315.89 €	1 208.70 €	2 000.00 €
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	22 930.00 €	11 045.00 €	16 200.00 €
6118	Sous-traitance: autres prestations de service	0.00 €	0.00 €	0.00 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que c/6242)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6242	Transports d'usagers	0.00 €	0.00 €	0.00 €
625	Déplacements, missions et réceptions	18 368.85 €	19 487.26 €	20 500.00 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	2 785.48 €	3 672.67 €	4 500.00 €
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	60 520.67 €	65 136.45 €	65 500.00 €
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	567 732.07 €	526 087.23 €	530 000.00 €
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	56 530.59 €	56 426.01 €	56 500.00 €
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6287/6288	Divers - Remboursements de frais et autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL GROUPE I		1 153 136.72 €	1 084 537.48 €	1 090 300.00 €
GRUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL				
		Réel 2023	Anticipé ou réel 2024	Exercice 2025
621	Personnel extérieur à l'établissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 443.50 €	6 177.50 €	1 700.00 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	57 188.00 €	79 482.00 €	86 500.00 €
641	Rémunérations du personnel non médical	2 184 105.35 €	2 375 210.29 €	2 534 050.00 €
642	Rémunérations du personnel médical	282 784.39 €	231 860.54 €	224 000.00 €
643	Rémunération du personnel handicapé	0.00 €	0.00 €	0.00 €
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	929 998.40 €	980 434.26 €	956 150.00 €
646	Personnes handicapées	0.00 €	0.00 €	0.00 €
647	Autres charges sociales	95 916.90 €	75 194.55 €	84 800.00 €
648	Autres charges de personnel	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €

TOTAL GROUPE II		3 554 436.54 €	3 748 359.14 €	3 892 200.00 €
(1) : Anticipé pour les EPRD établis avant la clôture de l'exercice N-1.				
GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE		Réel 2023	Anticipé ou réel 2024	Exercice 2025
612	Redevances de crédit-bail	0.00 €	0.00 €	0.00 €
613	Locations	494 241.82 €	375 611.68 €	375 000.00 €
614	Charges locatives et de copropriété	0.00 €	0.00 €	0.00 €
615	Entretien et réparations	92 946.43 €	97 224.81 €	92 900.00 €
616	Primes d'assurances	11 340.10 €	13 286.83 €	17 091.73 €
617	Etudes et recherches	0.00 €	0.00 €	0.00 €
618	Divers	29 510.34 €	21 728.39 €	20 500.00 €
623	Information, publications, relations publiques	0.00 €	0.00 €	0.00 €
627	Services bancaires et assimilés	0.00 €	0.00 €	0.00 €
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	0.00 €	0.00 €	0.00 €
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire	0.00 €	0.00 €	0.00 €
654	Pertes sur créances irrécouvrables	34 960.31 €	16 466.19 €	15 176.27 €
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0.00 €	0.00 €	0.00 €
657	Subventions	0.00 €	0.00 €	0.00 €
658	Charges diverses de gestion courante	2.32 €	1.20 €	100.00 €
CHARGES FINANCIERES				
66	Charges financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	448.00 €	0.00 €	0.00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)	10 255.82 €	18 662.40 €	20 086.00 €
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0.00 €	0.00 €	0.00 €
678	Autres charges exceptionnelles	680.54 €	0.00 €	0.00 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS				
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	70 276.14 €	82 844.97 €	81 485.96 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	18 871.96 €	15 786.00 €	15 001.04 €
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires	0.00 €	0.00 €	0.00 €
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0.00 €	0.00 €	0.00 €
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
68746	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
68748	Autres dotations aux provisions réglementées	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €
689	Reports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
68921	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
68922	Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6895	Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL GROUPE III		763 533.78 €	641 612.47 €	637 341.00 €
TOTAL DES CHARGES		5 471 107.04 €	5 474 509.09 €	5 619 841.00 €
EXCEDENT PREVISIONNEL		0.00 €	0.00 €	26 671.00 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE		5 471 107.04 €	5 474 509.09 €	5 646 512.00 €

Présentation des produits :

📌 **GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION**

	Réel 2023	Anticipé ou réel 2024	Exercice 2025
731	0.00 €	0.00 €	0.00 €
731224/7312132	0.00 €	0.00 €	0.00 €
132	0.00 €	0.00 €	0.00 €
732	0.00 €	0.00 €	0.00 €
733	0.00 €	0.00 €	0.00 €
733222	0.00 €	0.00 €	0.00 €
734	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7351	1 907 631.38 €	2 359 827.79 €	2 235 164.00 €
7352	1 113 403.82 €	1 203 864.72 €	1 188 869.00 €
7353	1 786 339.83 €	1 789 577.57 €	1 946 479.00 €
7358	0.00 €	0.00 €	0.00 €
738	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL GROUPE I	4 807 375.03 €	5 353 270.08 €	5 370 512.00 €

📌 **GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION**

	Réel 2023	Anticipé ou réel 2024	Exercice 2025
70	0.00 €	0.00 €	0.00 €
70821	0.00 €	0.00 €	0.00 €
70822	0.00 €	0.00 €	0.00 €
70823	0.00 €	0.00 €	0.00 €
71	0.00 €	0.00 €	0.00 €
72	0.00 €	0.00 €	0.00 €
74	15 500.00 €	414.41 €	0.00 €
75	88 892.18 €	83 066.24 €	73 000.00 €
603	0.00 €	0.00 €	0.00 €
609	0.00 €	0.00 €	0.00 €
619	0.00 €	0.00 €	0.00 €
629	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6419	1 505.51 €	2 017.42 €	13 000.00 €
6429	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6439	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6459/ 69/79	32 088.07 €	10 451.70 €	10 000.00 €
6489	0.00 €	0.00 €	0.00 €
6611	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL GROUPE II	137 985.76 €	95 949.77 €	96 000.00 €

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réel 2023	Anticipé ou réel 2024	Exercice
76	0.00 €	0.00 €	0.00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
771	175 500.54 €	1 489.00 €	150 000.00 €
773	0.00 €	0.00 €	0.00 €
775	0.00 €	0.00 €	0.00 €
777	0.00 €	12 596.00 €	0.00 €
778	29 936.93 €	10 789.11 €	30 000.00 €
7781	0.00 €	0.00 €	0.00 €
AUTRES PRODUITS			
7811	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7815	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7816	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7817	0.00 €	0.00 €	0.00 €
786	0.00 €	0.00 €	0.00 €
78725	0.00 €	0.00 €	0.00 €
78741	0.00 €	0.00 €	0.00 €
78742	0.00 €	0.00 €	0.00 €
78746	0.00 €	0.00 €	0.00 €
78748	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7876	0.00 €	0.00 €	0.00 €
789	0.00 €	0.00 €	0.00 €
78921	0.00 €	0.00 €	0.00 €
78922	0.00 €	0.00 €	0.00 €
7895	0.00 €	0.00 €	0.00 €
79	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL GROUPE III	205 437.47 €	24 874.11 €	180 000.00 €
TOTAL DES PRODUITS	5 150 798.26 €	5 474 093.96 €	5 646 512.00 €
DEFICIT PREVISIONNEL	320 308.78 €	415.13 €	0.00 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE	5 471 107.04 €	5 474 509.09 €	5 646 512.00 €
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)			
Ratios			
Marge brute d'exploitation	-425 213.79 €	92 004.13 €	-36 756.00 €
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/709 et 713)	4 911 767.21 €	5 436 750.73 €	5 443 512.00 €
Taux de marge brute	-8.66%	1.69%	-0.68%
Résultat net	-320 308.78 €	-415.13 €	26 671.00 €
Produits comptes classe 7 - c/709 et 713	5 117 204.68 €	5 461 624.84 €	5 623 512.00 €
Taux de résultat	-6.26%	-0.01%	0.47%

Nota : Les CRPA relevant de l'article R. 314-74 du CASF (dotations non affectées et services industriels et commerciaux des établissements publics sociaux et médico-sociaux autonomes) ne peuvent être présentés qu'en équilibre ou en excédent.



Synthèse des CRP

FINES ET	830015269
Raison sociale	Budget Principal 05604

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2025)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	1 090 300.00 €	5 370 512.00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	3 892 200.00 €	96 000.00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	637 341.00 €	180 000.00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	5 619 841.00 €	5 646 512.00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	26 671.00 €	0.00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	5 646 512.00 €	5 646 512.00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

FINES ET	
Raison sociale	

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2025)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0.00 €	0.00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0.00 €	0.00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0.00 €	0.00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0.00 €	0.00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0.00 €	0.00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	0.00 €	0.00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

OU

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2025)

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0.00 €	0.00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0.00 €	0.00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0.00 €	0.00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0.00 €	0.00 €	TOTAL DES PRODUITS
Déficit antérieur du CRP reporté (002)	0.00 €	0.00 €	Excédent antérieur du CRP reporté (002)
Amortissements comptables excédentaires différés (005)	0.00 €	0.00 €	Amortissements comptables excédentaires différés (005)
TOTAL GENERAL	0.00 €	0.00 €	TOTAL GENERAL

Cadre EPRD synthétique

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025



ID : 083-268300449-20250410-455_25-DE

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2025

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	1 090 300.00 €	5 370 512.00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	3 892 200.00 €	96 000.00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	637 341.00 €	180 000.00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	5 619 841.00 €	5 646 512.00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	26 671.00 €	0.00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	5 646 512.00 €	5 646 512.00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2025

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	26 671.00 €	0.00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0.00 €	0.00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	96 487.00 €	0.00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
		0.00 €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	123 158.00 €	0.00 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	123 158.00 €	0.00 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
<i>Taux de CAF en pourcentage des produits</i>	<i>2.18%</i>	<i>0.00%</i>	<i>Taux d'IAF en pourcentage des produits</i>

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE 2025

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	0.00 €	123 158.00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	22 000.00 €	22 000.00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	98 000.00 €	29 000.00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0.00 €	0.00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	120 000.00 €	174 158.00 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	54 158.00 €	0.00 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	174 158.00 €	174 158.00 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2025 (3)

Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	0.00 €	0.00 €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)
--	--------	--------	---

Cadre EPRD synthétique (suite)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE 2025

FRNG estimé au 1er janvier 2025	192 631.83 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TFP, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	54 158.00 €
FRNG prévisionnel au 31 décembre 2025	246 789.83 €

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL - EXERCICE 2025

BFR estimé au 1er janvier 2025	-214 972.71 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	175 000.00 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0.00 €
BFR (ou EFE signe "-") prévisionnel au 31 décembre 2025	-39 972.71 €

TRESORERIE PREVISIONNELLE - EXERCICE 2025

Trésorerie au 1er janvier 2025	407 604.54 €
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-120 842.00 €
Trésorerie au 31 décembre 2025	286 762.54 €

Contrôle de la variation de trésorerie entre EPRD synthétique et PGFP

Ok

(1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)

(2) Y compris participations et créances rattachées à des participations

(3) ESSMS privés seulement



Tableau de détermination et d'affectation de la capacité d'autofinancement (CAF)

RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)		Comptes	Montant année 2025
+ Flux internes (charges)			26 671.00 €
			96 487.00 €
F R I	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés	c/675	0.00 €
	+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/6811	81 485.96 €
	+ Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	c/68742, c/68725	0.00 €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/6812, c/6816, c/6871, c/68746, c/68748	0.00 €
	+ Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/68921	0.00 €
F R E	+ Dotations aux provisions d'exploitation	c/6815	0.00 €
	+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	c/68741	0.00 €
	+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/6817	15 001.04 €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	c/686, c/6876	0.00 €
	+ Reports en fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/68921	c/689 (hors c/68921)	0.00 €
- Flux internes (produits)			0.00 €
F R I	- Produits des cessions d'éléments d'actif	c/775	0.00 €
	- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	c/777	0.00 €
	- Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	c/78742, c/78725	0.00 €
	- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/7811, c/7816, c/78746", c/78748	0.00 €
	- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)	c/7781	0.00 €
	- Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/78921	0.00 €
F R E	- Reprises sur provisions d'exploitation	c/7815	0.00 €
	- Reprises sur provisions de couverture du BFR	c/78741	0.00 €
	- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/7817	0.00 €
	- Autres reprises sur dépréciations et provisions	c/786, c/7876	0.00 €
	- Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/78921	c/789 (hors c/78921)	0.00 €
CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)			123 158.00 €
<i>Dont montant affectant le FRI</i>			<i>81 485.96 €</i>
<i>Dont montant affectant le FRE</i>			<i>41 672.04 €</i>

(1) : Montant précédé du signe "-" pour un déficit



Tableau de financement prévisionnel

Ressources		Réel 2023	Anticipé ou réel 2024 (1)	Exercice 2025
N° de comptes	Libellés			
	Capacité d'autofinancement	0.00 €	85 619.84 €	123 158.00 €
	<i>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</i>			
10	Fonds associatifs, Apports, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	3 423.81 €	23 674.64 €	0.00 €
13	Subventions d'investissement (sauf 139)	12 596.00 €	0.00 €	29 000.00 €
	<i>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 (2))	24 270.00 €	17 700.00 €	22 000.00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (2)			
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (2)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	<i>Titre 3 : Autres ressources :</i>			
17	Dettes rattachées à des participations (2)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)	300.00 €	0.00 €	0.00 €
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0.00 €	0.00 €	0.00 €
070	Annulations de mandats sur exercices clos (3)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	TOTAL DES RESSOURCES	40 589.81 €	126 994.48 €	174 158.00 €
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	328 535.98 €	0.00 €	0.00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	369 125.79 €	126 994.48 €	174 158.00 €

Emplois		Réel 2023	Anticipé ou réel 2024 (1)	Exercice 2025
N° de comptes	Libellés			
	Insuffisance d'autofinancement	231 160.68 €	0.00 €	0.00 €
10	Fonds propres et réserves - Réduction (sauf 106) (2)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	<i>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165(2))	23 931.75 €	23 250.00 €	22 000.00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) (2)			
17	Dettes rattachées à des participations (2)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (2)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	<i>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</i>			
20	Immobilisations incorporelles	1 656.00 €	12 748.80 €	8 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	112 377.36 €	67 778.80 €	90 000.00 €
	- dont terrains	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	- dont agencements de terrains	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €
	- dont constructions	41 430.32 €	36 450.00 €	6 000.00 €
	- dont installations techniques, matériel et outillage	4 721.20 €	4 150.28 €	52 000.00 €
	- dont autres immobilisations corporelles	66 225.84 €	27 178.52 €	30 000.00 €
23	Immobilisations en cours	0.00 €	0.00 €	0.00 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)	0.00 €	300.00 €	0.00 €
	<i>Titres 3 : Autres emplois :</i>			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
071	Annulation de titres sur exercices clos (3)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	TOTAL DES EMPLOIS	369 125.79 €	104 077.60 €	120 000.00 €
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0.00 €	22 916.88 €	54 158.00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	369 125.79 €	126 994.48 €	174 158.00 €

(1) : Anticipé pour les EPRD établis au 31 octobre N-1

(2) : ESSMS privés seulement

(3) : ESSMS publics seulement

Modèle de compte de résultat prévisionnel du plan global de financement pluriannuel (1 CRP par ESSMS)

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 083-268300449-20250410-455_25-DE



FINESS ET	830015269
Raison sociale	Budget Principal 05604

Postes	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
GROUPE I Charges afférentes à l'exploitation courante	1 084 537.48 €	1 090 300.00 €	1 092 800.00 €	1 095 300.00 €	1 097 800.00 €	1 100 300.00 €	1 102 800.00 €	1 105 300.00 €
Variations annuelles des charges du groupe 1 (plusieurs lignes si nécessaire)			2 500.00 €	2 500.00 €	2 500.00 €	2 500.00 €	2 500.00 €	2 500.00 €
Reconduction			2 500.00 €	2 500.00 €	2 500.00 €	2 500.00 €	2 500.00 €	2 500.00 €
GROUPE II Charges afférentes au personnel	3 748 359.14 €	3 892 200.00 €	3 912 200.00 €	3 932 200.00 €	3 952 200.00 €	3 972 200.00 €	3 992 200.00 €	4 012 200.00 €
Variations annuelles des charges du groupe 2 (comptes 621 et 622)			5 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €
Recrutements et autres variations de charges de personnel (plusieurs lignes si nécessaire)			15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €
Reconduction			15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €
GROUPE III Charges afférentes à la structure	641 612.47 €	637 341.00 €	615 393.84 €	651 755.64 €	661 608.32 €	663 113.81 €	666 657.22 €	667 000.00 €
Charges du groupe 3 - c/61 et c/62 (1) (hors c/615 ci-après)	410 626.90 €	412 591.73 €	412 302.98 €	450 422.07 €	463 934.73 €	465 000.00 €	465 000.00 €	465 000.00 €
Charges du groupe 3 - c/63 (1)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Charges du groupe 3 - c/65 (1)	16 467.39 €	15 276.27 €	106.09 €	109.27 €	112.55 €	115.93 €	119.41 €	0.00 €
Charges d'entretien réparation (1)	97 224.81 €	92 900.00 €	81 795.39 €	84 249.24 €	86 776.73 €	89 380.04 €	92 061.43 €	92 000.00 €
Charges exceptionnelles décaissables	18 662.40 €	20 086.00 €	26 189.38 €	26 975.06 €	27 784.31 €	28 617.84 €	29 476.38 €	30 000.00 €
FRI Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI Dotations aux amortissements des immobilisations acquises avant le 1/1/N	82 844.97 €	81 485.96 €	80 000.00 €	75 000.00 €	68 000.00 €	65 000.00 €	65 000.00 €	65 000.00 €
FRI Dotations aux amortissements des immobilisations sur acquisitions nouvelles			0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI Dotations aux amortissements dérogatoires, amortissements exceptionnels et dépréciations des immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI Dotations aux autres provisions réglementées / Autres (c/68748)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/68921) - ESSMS privés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRE Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRE Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRE Dotations aux autres amortissements, provisions et dépréciations	15 786.00 €	15 001.04 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €
FRE Reports en fonds dédiés (sauf c/68921) - ESSMS privés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Frais financiers des emprunts antérieurs à l'année N	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Frais financiers des emprunts nouveaux			0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
A- Total des charges de l'exercice	5 474 509.09 €	5 619 841.00 €	5 620 393.84 €	5 679 255.64 €	5 711 608.32 €	5 735 613.81 €	5 761 657.22 €	5 784 500.00 €
RESULTAT PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (B - A)	0.00 €	26 671.00 €	40 956.85 €	47 555.56 €	55 627.23 €	67 158.82 €	71 918.60 €	89 821.69 €
Reprise de déficits antérieurs et reports au titre des amortissements comptables excédentaires différés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL EQUILIBRE GENERAL	5 474 509.09 €	5 646 512.00 €	5 661 350.69 €	5 726 811.20 €	5 767 235.55 €	5 802 772.63 €	5 833 575.82 €	5 874 321.69 €

(1): A retenir pour le calcul de la marge brute

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

5 716 321.89

Berger
Levrault

ID : 083-268300449-20250410-455_25-DE 2 403 361.38 €

Postes	2024	2025	2026	2027	2028				
GROUPE I Produits de la tarification	5 353 270.08 €	5 370 512.00 €	5 546 466.67 €	5 611 360.66 €	5 651 201.50 €				
Produits à la charge de l'Etat	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €				
Produits à la charge de l'assurance maladie	2 359 827.79 €	2 235 164.00 €	2 321 937.72 €	2 351 595.85 €	2 383 343.74 €				
Produits à la charge du département	1 203 864.72 €	1 188 869.00 €	1 153 037.89 €	1 146 129.02 €	1 150 212.89 €				
Produits à la charge de l'usager	1 789 577.57 €	1 946 479.00 €	2 071 491.06 €	2 113 635.79 €	2 117 644.87 €	1 165 319.28 €	1 181 478.86 €	1 191 478.86 €	
Produits à la charge d'autres financeurs	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : ARS</i>	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : Préfets</i>	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : Conseils départementaux</i>	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
GROUPE II Autres produits relatifs à l'exploitation	95 949.77 €	96 000.00 €							
Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si nécessaire)			0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Reconstruction									
GROUPE III Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	24 874.11 €	180 000.00 €	18 884.02 €	19 450.54 €	20 034.05 €	20 635.07 €	21 254.13 €	22 000.00 €	
Produits du groupe 3 autres que ceux-listés ci-dessous	12 278.11 €	180 000.00 €	18 884.02 €	19 450.54 €	20 034.05 €	20 635.07 €	21 254.13 €	22 000.00 €	
Produits financiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI Produits des cessions d'éléments d'actif	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	12 596.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI Reprises sur amortissements dérogatoires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI Reprises sur autres amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FRI	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI Reprises sur autres provisions réglementées / Autres (c/78748)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRI Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/78921) - ESSMS privés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRE Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRE Reprises sur provisions d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRE Reprises sur autres provisions et dépréciations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRE Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés ((sauf c/78921) - ESSMS privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
FRE Transfert de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
B- Total des produits de l'exercice	5 474 093.96 €	5 646 512.00 €	5 661 350.69 €	5 726 811.20 €	5 767 235.55 €	5 802 772.63 €	5 833 575.82 €	5 874 321.69 €	
RESULTAT PREVISIONNEL DEFICITAIRE (A - B)	415.13 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Reprise d'excédents antérieurs et amortissements excédentaires différés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL EQUILIBRE GENERAL	5 474 509.09 €	5 646 512.00 €	5 661 350.69 €	5 726 811.20 €	5 767 235.55 €	5 802 772.63 €	5 833 575.82 €	5 874 321.69 €	

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 083-268300449-20250410-455_25-DE



Plan global de financement pluriannuel (PGFP)

		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
C	Produits								
	Groupe I : Produits de la tarification	5 353 270.08 €	5 370 512.00 €	5 546 466.67 €	5 611 360.66 €	5 651 201.50 €	5 686 137.56 €	5 716 321.69 €	5 756 321.69 €
	<i>Dont aides ponctuelles par dotations non reductibles</i>	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Groupe II : Autres produits d'exploitation	95 949.77 €	96 000.00 €	96 000.00 €	96 000.00 €	96 000.00 €	96 000.00 €	96 000.00 €	96 000.00 €
	<i>(*) Dont produits du compte 70</i>	0.00 €							
	Groupe III : Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	24 874.11 €	180 000.00 €	18 884.02 €	19 450.54 €	20 034.05 €	20 635.07 €	21 254.13 €	22 000.00 €
	Total des produits (1)	5 474 093.96 €	5 646 512.00 €	5 661 350.69 €	5 726 811.20 €	5 767 235.55 €	5 802 772.63 €	5 833 575.82 €	5 874 321.69 €
	<i>Dont produits (hors c/775, 777, 7781 et 78)</i>	5 461 497.96 €	5 646 512.00 €	5 661 350.69 €	5 726 811.20 €	5 767 235.55 €	5 802 772.63 €	5 833 575.82 €	5 874 321.69 €
	Charges								
	Groupe I : Charges afférentes à l'exploitation courante	1 084 537.48 €	1 090 300.00 €	1 092 800.00 €	1 095 300.00 €	1 097 800.00 €	1 100 300.00 €	1 102 800.00 €	1 105 300.00 €
<i>(*) Dont achats stockés et variation des stocks</i>	0.00 €								
Groupe II : Charges afférentes au personnel	3 748 359.14 €	3 892 200.00 €	3 912 200.00 €	3 932 200.00 €	3 952 200.00 €	3 972 200.00 €	3 992 200.00 €	4 012 200.00 €	
Groupe III : Charges afférentes à la structure	641 612.47 €	637 341.00 €	615 393.84 €	651 755.64 €	661 608.32 €	663 113.81 €	666 657.22 €	667 000.00 €	
<i>(*) Dont charges non décaissables</i>	98 630.97 €								
<i>Dont charges des comptes 61 et 62 du groupe 3</i>	507 851.71 €	505 491.73 €	494 098.37 €	534 671.31 €	550 711.46 €	554 380.04 €	557 061.43 €	557 000.00 €	
<i>Dont charges des comptes 63 à 65 du Groupe 3 des dépenses</i>	16 467.39 €	15 276.27 €	106.09 €	109.27 €	112.55 €	115.93 €	119.41 €	0.00 €	
Total des charges (2)	5 474 509.09 €	5 619 841.00 €	5 620 393.84 €	5 679 255.64 €	5 711 608.32 €	5 735 613.81 €	5 761 657.22 €	5 784 500.00 €	
<i>(*) Dont charges des comptes 60 à 62</i>	1 598 566.89 €	1 597 491.73 €	1 593 598.37 €	1 641 671.31 €	1 665 211.46 €	1 676 380.04 €	1 686 561.43 €	1 694 000.00 €	
<i>(*) Dont charges des comptes 63 et 645 à 647</i>	1 135 110.81 €	1 127 450.00 €							
Résultat prévisionnel (1) - (2)	-415.13 €	26 671.00 €	40 956.85 €	47 555.56 €	55 627.23 €	67 158.82 €	71 918.60 €	89 821.69 €	
C A F	(FRE) Résultat prévisionnel	-415.13 €	26 671.00 €	40 956.85 €	47 555.56 €	55 627.23 €	67 158.82 €	71 918.60 €	89 821.69 €
	Flux internes (charges) (+)	98 630.97 €	96 487.00 €	95 000.00 €	90 000.00 €	83 000.00 €	80 000.00 €	80 000.00 €	80 000.00 €
	(FRI) Valeur comptable des éléments d'actif cédés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	(FRI) Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	82 844.97 €	81 485.96 €	80 000.00 €	75 000.00 €	68 000.00 €	65 000.00 €	65 000.00 €	65 000.00 €
	(FRI) Dotations aux provisions réglementées impactant le FRI	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	(FRI) Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations impactant le FRI (dont c/68748)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	(FRI) Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/68921) - ESSMS privés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	(FRE) Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	15 786.00 €	15 001.04 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €	15 000.00 €
	(FRE) Reports en fonds dédiés (sauf c/68921) - ESSMS privés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Flux internes (produits) (-)	12 596.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	(FRI) Reprises sur provisions réglementées impactant le FRI	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	(FRI) Reprises sur amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FRI (dont c/78748)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	(FRI) Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	12 596.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	(FRI) Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	(FRI) Produits des cessions d'éléments d'actif	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	(FRI) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/78921) - ESSMS privés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	(FRE) Reprises sur autres provisions et dépréciations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	(FRE) Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921) - ESSMS privés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Capacité (+) / Insuffisance (-) d'autofinancement prévisionnelle	85 619.84 €	123 158.00 €	135 956.85 €	137 555.56 €	138 627.23 €	147 158.82 €	151 918.60 €	169 821.69 €
	Dont part affectant le fonds de roulement d'investissement FRI = (3)	70 248.97 €	81 485.96 €	80 000.00 €	75 000.00 €	68 000.00 €	65 000.00 €	65 000.00 €	65 000.00 €
Dont part affectant le fonds de roulement d'exploitation FRE = (4)	15 370.87 €	41 672.04 €	55 956.85 €	62 555.56 €	70 627.23 €	82 158.82 €	86 918.60 €	104 821.69 €	

(*) : Les lignes précédées d'un astérisque, qui servent à collecter des données intermédiaires nécessaires au calcul d'indicateurs pour l'année N-1 uniquement, peuvent être masquées.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025



ID : 083-268300449-20250410-455_25-DE

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Augmentation des financements stables d'investissement de la période = (5)	111 623.61 €	132 485.96 €	134 000.00 €	124 000.00 €	117 000.00 €	109 000.00 €	109 000.00 €	109 000.00 €
CAF ou IAF (signe -) prévisionnelle affectée au FRI = (3)	70 248.97 €	81 485.96 €	80 000.00 €	75 000.00 €	68 000.00 €	65 000.00 €	65 000.00 €	65 000.00 €
Réserves et excédents affectés à l'investissement (ESSMS pub.: 10682 / ESSMS priv.: 106852)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement (ESSMS pub.: 10687 / ESSMS priv.: 106857)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves)	23 674.64 €	0.00 €						
Subventions d'investissement (comptes 13)	0.00 €	29 000.00 €	30 000.00 €	25 000.00 €	25 000.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €
Emprunts et dettes assimilées (comptes 16) à plus d'un an	17 700.00 €	22 000.00 €	24 000.00 €	24 000.00 €	24 000.00 €	24 000.00 €	24 000.00 €	24 000.00 €
Produits des cessions d'éléments d'actif	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Comptes de liaison investissement (établissements privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Diminution des financements stables d'investissement de la période = (6)	104 077.60 €	120 000.00 €	99 000.00 €	89 000.00 €	104 000.00 €	24 000.00 €	24 000.00 €	24 000.00 €
Fonds propres et réserves (ESSMS privés) – Réduction – (sauf compte 106)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Remboursements des emprunts antérieurs à plus d'un an (part capital)	23 250.00 €	22 000.00 €	24 000.00 €	24 000.00 €	24 000.00 €	24 000.00 €	24 000.00 €	24 000.00 €
Remboursements des emprunts prévus au plan à plus d'un an (part capital)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Acquisition d'immobilisations :	80 827.60 €	98 000.00 €	75 000.00 €	65 000.00 €	80 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Immobilisations incorporelles	12 748.80 €	8 000.00 €	10 000.00 €	5 000.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Terrains	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Agencements de terrains	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Constructions	36 450.00 €	6 000.00 €	10 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Installations techniques matériel et outillage	4 150.28 €	52 000.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres immobilisations corporelles	27 178.52 €	30 000.00 €	35 000.00 €	35 000.00 €	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Immobilisations en cours	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Immobilisations financières	300.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Comptes de liaison investissement (établissements privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Variations du FRI (5) - (6) = (7)	7 546.01 €	12 485.96 €	35 000.00 €	35 000.00 €	13 000.00 €	85 000.00 €	85 000.00 €	85 000.00 €
FRI initial (8)	308 496.88 €	316 042.89 €	328 528.85 €	363 528.85 €	398 528.85 €	411 528.85 €	496 528.85 €	581 528.85 €
FRI cumulé de fin de période = (7) + (8) = (9)	316 042.89 €	328 528.85 €	363 528.85 €	398 528.85 €	411 528.85 €	496 528.85 €	581 528.85 €	666 528.85 €
Augmentation des financements stables d'exploitation de la période = (10)	15 370.87 €	41 672.04 €	55 956.85 €	62 555.56 €	70 627.23 €	82 158.82 €	86 918.60 €	104 821.69 €
CAF ou IAF (signe -) prévisionnelle affectée au FRE = (4)	15 370.87 €	41 672.04 €	55 956.85 €	62 555.56 €	70 627.23 €	82 158.82 €	86 918.60 €	104 821.69 €
Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Comptes de liaison trésorerie (stable) (établissements privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Diminution des financements stables d'exploitation de la période = (11)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Reprise à l'investissement des réserves de couverture du BFR	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Affectation des résultats à l'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement (ESSMS pub.: 10687 / ESSMS priv.: 106857)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Comptes de liaison trésorerie (stable) (établissements privés)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Variations du FRE (10) - (11) = (12)	15 370.87 €	41 672.04 €	55 956.85 €	62 555.56 €	70 627.23 €	82 158.82 €	86 918.60 €	104 821.69 €
FRE initial (13)	-138 781.93 €	-123 411.06 €	-81 739.02 €	-25 782.17 €	36 773.39 €	107 400.62 €	189 559.44 €	276 478.04 €
FRE cumulé de fin de période = (12) + (13) = (14)	-123 411.06 €	-81 739.02 €	-25 782.17 €	36 773.39 €	107 400.62 €	189 559.44 €	276 478.04 €	381 299.73 €
F R N G								
Apport ou prélèvement sur le fonds de roulement net global = (7) + (12) = (15)	22 916.88 €	54 158.00 €	90 956.85 €	97 555.56 €	83 627.23 €	167 158.82 €	171 918.60 €	189 821.69 €
FRNG initial = (16)	169 714.95 €	192 631.83 €	246 789.83 €	337 746.68 €	435 302.24 €	518 929.47 €	686 088.29 €	858 006.89 €
Fonds de Roulement Net Global (FRNG) de fin de période = (15) + (16) = (17)	192 631.83 €	246 789.83 €	337 746.68 €	435 302.24 €	518 929.47 €	686 088.29 €	858 006.89 €	1 047 828.58 €



	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031		
B	Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période = (18)	0.00 €	175 000.00 €	175 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
	Augmentation des stocks	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
	Augmentation des créances (effet volume ou prix)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
	Diminution des dettes fournisseurs (effet volume ou prix)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
	Autres augmentations du BFR	0.00 €	175 000.00 €	175 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
	F	Diminution du besoin en fonds de roulement de la période = (19)	534 309.63 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
		Diminution des stocks	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
		Diminution des créances (effet volume ou prix)	182 923.23 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
		Augmentation des dettes fournisseurs	59 981.33 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
		Autres diminutions du BFR	291 405.07 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
		Variations du BFR = (18) - (19) = (20)	-534 309.63 €	175 000.00 €	175 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
		BFR initial (21)	319 336.92 €	-214 972.71 €	-39 972.71 €	135 027.29 €	135 027.29 €	135 027.29 €	135 027.29 €	135 027.29 €
BFR cumulé fin de période = (20) + (21) = (22)		-214 972.71 €	-39 972.71 €	135 027.29 €						
T		Variations de la trésorerie sur la période = (7) + (12) - (20) = (23)	557 226.51 €	-120 842.00 €	-84 043.15 €	97 555.56 €	83 627.23 €	167 158.82 €	171 918.60 €	189 821.69 €
		Trésorerie Initiale = (24)	-149 621.97 €	407 604.54 €	286 762.54 €	202 719.39 €	300 274.95 €	383 902.18 €	551 061.00 €	722 979.60 €
		Trésorerie de fin de période = (23) + (24) = (25)	407 604.54 €	286 762.54 €	202 719.39 €	300 274.95 €	383 902.18 €	551 061.00 €	722 979.60 €	912 801.29 €
		Variations des financements à court terme = (26)	-149 621.97 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Liquidités de fin de période = Liquidités de début de période + (23) + (26)	407 604.54 €	286 762.54 €	202 719.39 €	300 274.95 €	383 902.18 €	551 061.00 €	722 979.60 €	912 801.29 €	

Contrôle cohérence

avec l'onglet "Bilan Financier" :

FRNG (montant inscrit en D96 du PGFP) :	OK
Trésorerie (montant inscrit en cellule D114 du PGFP) :	OK

Données complémentaires nécessaires au calcul des ratios

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Montant cumulé des emprunts en fin d'année (compte 16 hors compte 1688) à plus d'un an	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Montant des comptes 165 (ESSMS publics) et 169	100 736.50 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Montant des remboursements de cautions sur l'année (compte 165) (ESSMS publics)	23 250.00 €	22 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Montant cumulé des financements stables du FRI en fin d'année (hors amortissements)	695 886.18 €	724 886.18 €	754 886.18 €	779 886.18 €	804 886.18 €	824 886.18 €	844 886.18 €	864 886.18 €
Montant cumulé de l'actif immobilisé brut en fin d'année (1)	1 646 698.14 €	1 744 698.14 €	1 819 698.14 €	1 884 698.14 €	1 964 698.14 €	1 964 698.14 €	1 964 698.14 €	1 964 698.14 €
Mesures correctives le cas échéant (sorties d'immobilisations, etc.)		0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Montant cumulé de l'actif immobilisé brut en fin d'année pris en compte pour le calcul du taux de vétusté	1 646 698.14 €	1 744 698.14 €	1 819 698.14 €	1 884 698.14 €	1 964 698.14 €	1 964 698.14 €	1 964 698.14 €	1 964 698.14 €
Montant cumulé des amortissements en fin d'année (1)	1 266 854.85 €	1 348 340.81 €	1 428 340.81 €	1 503 340.81 €	1 571 340.81 €	1 636 340.81 €	1 701 340.81 €	1 766 340.81 €
Mesures correctives le cas échéant		0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Montant cumulé des amortissements en fin d'année pris en compte pour le calcul du taux de vétusté	1 266 854.85 €	1 348 340.81 €	1 428 340.81 €	1 503 340.81 €	1 571 340.81 €	1 636 340.81 €	1 701 340.81 €	1 766 340.81 €

RATIOS	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Taux d'endettement (< 50%)	-14.48%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Durée apparente de la dette (< 10 ans)	-1.18	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CAF / Remboursement annuel du capital des emprunts (>1)	0.00	0.00	5.66	5.73	5.78	6.13	6.33	7.08
Trésorerie en jours	27.67	18.62	13.17	19.30	24.53	35.07	45.80	57.60
Taux de CAF en % des produits (hors c/775, 777, 7781 et 78)	1.57%	2.18%	2.40%	2.40%	2.40%	2.54%	2.60%	2.89%
Taux de vétusté global des immobilisations (1)	76.93%	77.28%	78.49%	79.77%	79.98%	83.29%	86.60%	89.90%
Marge brute d'exploitation	92 004.13 €	-36 756.00 €	143 262.21 €	145 080.08 €	146 377.49 €	155 141.59 €	160 140.85 €	177 821.69 €
Taux de marge brute d'exploitation en % des produits courants	1.69%	-0.68%	2.54%	2.54%	2.55%	2.68%	2.76%	3.04%

(1) : Le taux de vétusté pour l'année N-1 est calculé à partir des données du tableau "FDR". Pour les années qui suivent, les acquisitions nouvelles et les dotations aux amortissements sont intégrées automatiquement à partir des données "CAF" et "FRI" ci-dessus. Si nécessaire, ces données doivent être corrigées (notamment en cas de sorties d'immobilisations).

Bilan financier - Détermination du fonds de roulement au 31 décembre N-1
(document à n'établir qu'après la clôture de l'exercice N-1)

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025



ID : 083-268300449-20250410-455_25-DE

BIENS	2023	Réel 2024 (1)	FINANCEMENTS	2023	Réel 2024 (1)
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes	74 681.72 €	87 430.52 €	Apports, dotations, réserves et fonds propres	248 159.48 €	271 834.12 €
Immobilisations corporelles brutes	1 508 791.40 €	1 559 267.62 €	Excédents affectés à l'investissement	372 182.23 €	372 182.23 €
- Terrains	0.00 €	0.00 €	Subventions d'investissement	12 596.00 €	0.00 €
- Agencements de terrain	0.00 €	0.00 €	Réserve de compensation des charges d'amortissement	0.00 €	0.00 €
- Constructions	254 776.11 €	291 226.11 €	Provisions pour renouvellement des immobilisations	0.00 €	0.00 €
- Installations techniques, matériel et outillage	288 760.55 €	292 910.83 €	Fonds dédiés à l'investissement (3)	0.00 €	0.00 €
- Autres immobilisations corporelles	965 254.74 €	975 130.68 €	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0.00 €	0.00 €
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours	0.00 €	0.00 €	Emprunts et dettes assimilées (à plus d'un an à l'origine)	0.00 €	0.00 €
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (2)	0.00 €	0.00 €	Dépôts et cautionnements reçus	106 286.50 €	100 736.50 €
			Amortissements des immobilisations corporelles	1 137 111.74 €	1 194 038.73 €
			- Agencements de terrain	0.00 €	0.00 €
			- Constructions	149 615.58 €	171 661.80 €
			- Installations techniques, matériel et outillage	179 118.19 €	199 944.27 €
			- Autres immobilisations corporelles	808 377.97 €	822 432.66 €
Immobilisations financières	-300.00 €	0.00 €	Amortissement des immobilisations incorporelles	64 200.72 €	72 816.12 €
Amortissements comptables excédentaires différés (3)	0.00 €	0.00 €	Dépenses refusées par l'autorité de tarification (3) (6)	-48 866.67 €	-48 866.67 €
			Dépréciation des immobilisations	0.00 €	0.00 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0.00 €	0.00 €	Autres (7)	0.00 €	0.00 €
Autres	0.00 €	0.00 €	Compte de liaison investissement (3) (8)	0.00 €	0.00 €
Comptes de liaison investissement (3)	0.00 €	0.00 €			
Total II	1 583 173.12 €	1 646 698.14 €	Total I	1 891 670.00 €	1 962 741.03 €
Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)	0.00 €	0.00 €	Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)	308 496.88 €	316 042.89 €
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Report à nouveau déficitaire (4)	146 993.78 €	447 401.26 €	Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	77 210.53 €	77 210.53 €
Résultat déficitaire (4)	320 308.78 €	415.13 €	Réserves de compensation des déficits	64 083.88 €	33 541.46 €
Créances glissantes	0.00 €	0.00 €	Résultat excédentaire (4)	150 000.00 €	0.00 €
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (3)	0.00 €	0.00 €	Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (4)	0.00 €	160 641.12 €
			Provisions pour risques et charges	0.00 €	0.00 €
			Fonds dédiés à l'exploitation (3)	0.00 €	0.00 €
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers	37 226.22 €	53 012.22 €
			Autres	0.00 €	0.00 €
Compte de liaison trésorerie (stable)	0.00 €	0.00 €	Compte de liaison trésorerie (stable)	0.00 €	0.00 €
Total IV	467 302.56 €	447 816.39 €	Total III	328 520.63 €	324 405.33 €
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)	138 781.93 €	123 411.06 €	Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)	0.00 €	0.00 €
Fonds de roulement net global négatif	0.00 €	0.00 €	Fonds de roulement net global positif	169 714.95 €	192 631.83 €
Valeurs d'exploitation			Dettes d'exploitation		
Stocks et en-cours	0.00 €	0.00 €	Avances reçues	36 721.24 €	0.30 €
Avances et acomptes versés	0.00 €	0.00 €	Fournisseurs	91 815.49 €	151 796.82 €
Créances sur organismes payeurs, usagers et clients	342 754.60 €	117 246.70 €	Dettes sociales et fiscales	3 837.00 €	0.00 €
Créances diverses d'exploitation	147 751.81 €	190 336.48 €	Dettes diverses d'exploitation	0.00 €	0.00 €
Créances irrécouvrables admises en non valeur (5)	0.00 €	0.00 €	Produits constatés d'avance	0.00 €	350 000.00 €
Charges constatées d'avance	0.00 €	0.00 €	Ressources à reverser à l'aide sociale	1 080.15 €	761.03 €
Dépenses pour congés payés	0.00 €	0.00 €	Fonds déposés par les résidents	46 859.70 €	53 803.87 €
Autres	18 864.63 €	9 503.98 €	Autres	46 946.76 €	28 710.07 €
Compte de liaison d'exploitation	37 226.22 €	53 012.22 €	Compte de liaison d'exploitation	0.00 €	0.00 €
Total VI	546 597.26 €	370 099.38 €	Total V	227 260.34 €	585 072.09 €
Besoin en fonds de roulement (VI-V)	319 336.92 €	0.00 €	Excédent de financement d'exploitation (VI-V)	0.00 €	214 972.71 €
Liquidités			Financements à court terme		
Valeurs mobilières de placement	0.00 €	0.00 €	Fournisseurs d'immobilisations	0.00 €	0.00 €
Disponibilités	0.00 €	407 604.54 €	Fonds des majeurs protégés	0.00 €	0.00 €
Autres	0.00 €	0.00 €	Concours bancaires courants	0.00 €	0.00 €
Compte de liaison trésorerie	0.00 €	0.00 €	Ligne de trésorerie	0.00 €	0.00 €
Total VIII	0.00 €	407 604.54 €	Intérêts courus non échus	0.00 €	0.00 €
Trésorerie positive (VIII-VII)	0.00 €	407 604.54 €	Autres (dont emprunts à un an au plus)	0.00 €	0.00 €
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	2 597 072.94 €	2 872 218.45 €	Compte de liaison trésorerie	149 621.97 €	0.00 €
			Total VII	149 621.97 €	0.00 €
			Trésorerie négative (VIII-VII)	149 621.97 €	0.00 €
			TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	2 597 072.94 €	2 872 218.45 €

(1) : Pour les EPRD établis au 31 octobre N-1, cette colonne est à compléter après la clôture de l'exercice N-1

(2) : PPP = partenariat public privé

(3) : ESSMS privés seulement

(4) : Sous contrôle de tiers financeurs

(5) : ESSMS publics seulement

(6) : Montant précédé du signe "-"

(7) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financeurs

(8) Pour les ESSMS publics, ESSMS rattachés à une collectivité territoriale, un CCAS ou un CIAS seulement

Contrôle entre BIENS et FINANCEMENTS :

2023	Réel 2024 (1)
OK	OK

Contrôle du résultat net N-1 entre PGFP et FDR :

OK



Ratios d'analyse financière

Thèmes & intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour 2023	Valeur de l'indicateur pour 2024
1. Endettement à moyen et long terme			
1.1. Indépendance financière (<50%)	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) x 100}}{\text{Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)}}$	0.00%	-14.48%
1.2. Apurement de la dette (>2)	$\frac{\text{Immobilisations nettes amortissables}}{\text{Dettes financières à moyen et long terme}}$	0.00	-3.77
1.3. Durée apparente de la dette	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)}}{\text{CAF}}$	0.00	-1.18
2. Patrimoine immobilier			
2.1. Vétusté des immobilisations (1)			
Construction	$\frac{\text{Solde créditeur des comptes 28}}{\text{Solde débiteur des comptes 21 correspondants}}$	58.72%	58.94%
Installations techniques, matériel et outillage		62.03%	68.26%
Autres immobilisations corporelles		83.75%	84.34%
3. Equilibres du bilan			
3.1.a. Fonds de roulement en jours d'exploitation			
Fonds de roulement d'investissement (FRI)		21.09	21.58
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)	$\frac{\text{FRI ou FRE ou FRNG x 365 j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	-9.49	-8.43
Fonds de roulement net global (FRNG)		11.60	13.16
3.1.b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	$\frac{\text{BFR x 365 j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	21.84	-14.68
3.1.c. Trésorerie en jours d'exploitation	$\frac{\text{Trésorerie x 365 j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	-10.23	27.84
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	$\frac{\text{Solde des comptes 141 et 10685 x 365 j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	5.28	5.27
4. Rotation des postes d'exploitation en jours			
4.1. Stocks (10-20 j.)	$\frac{\text{[Stocks (solde débiteur classe 3)] x 365 j.}}{\text{Total des consommations (comptes 601 à 603)}}$	0.00	0.00
4.2. Créances (< 30 j.)	$\frac{\text{(Solde débiteur comptes 41) x 365 j.}}{\text{Total des produits (comptes 70 et 73)}}$	37.28	24.59
4.3. Dettes fournisseurs (< 45 j.)	$\frac{\text{(Solde créditeur comptes 401) x 365 j.}}{\text{Total des charges (comptes 60 à 62)}}$	18.77	34.66
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	$\frac{\text{(Solde créditeur comptes 43 et 44) x 365 j.}}{\text{Total des charges (comptes 63 et 645 à 647)}}$	1.33	0.00
5. Autres			
5.1. Taux de CAF (5 à 10%)	$\frac{\text{CAF x100}}{\text{Total classe 7 (sauf c/775, 777, 7781 et 78) - c/709 et 713}}$	-4.52%	1.57%
5.2. Taux de réserve de compensation des déficits	$\frac{\text{Réserve de compensation des déficits (c/ 10686 ou c/ 106856) x 100}}{\text{Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/ 787) - c/ 709 et 713}}$	1.30%	0.62%
5.3. Taux de marge brute d'exploitation	$\frac{\text{(Comptes 70 à 75 - Charges c/60 à 65) x100}}{\text{Comptes 70 à 75 - c/709 et c/713}}$	-8.66%	1.69%

(1) : Dénominateurs à corriger des soldes débiteurs des comptes 23 correspondants le cas échéant

(2): Hors comptes 709 et 713 inscrits dans les charges du groupe I

Informations complémentaires pour le calcul des ratios

	2023	2024
Montant du compte 169 au 31/12 - Solde débiteur (précédé du signe "-")	0.00 €	
Solde du compte 41 au 31/12	491 011.39 €	360 595.100 €
CAF/IAF	-231 160.68 €	
Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	5 338 109.54 €	
Total des consommations (comptes 601 à 603)	0.00 €	
Total comptes 60 à 62	1 785 618.91 €	
Total comptes 63 et 645 à 647	1 051 015.23 €	
Total compte 6611 (inscrits en produits)	0.00 €	0.00 €
Total comptes 60 à 65	5 370 574.58 €	
Total des produits (hors c/775, 777, 7781 et 78)	5 117 204.68 €	5 449 028.84 €
Total comptes 709 et 713	0.00 €	0.00 €
Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/ 787)	4 911 767.21 €	5 436 750.73 €
Marge brute d'exploitation	-425 213.79 €	
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/ 709 et 713)	4 911 767.21 €	5 436 750.73 €

EHPAD « LES EAUX VIVES »

EPRD

2025

BUDGET

M22

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12 + 2 pourvois

VOTES : Pour 14 Contre 0
Abstentions : 0

Date de Convocation : 21/03/2025

Le Conseil d'Administration du CCAS de FREJUS réuni le 10 AVRIL 2025 sous la présidence de Monsieur le Président, Davis RACHLINE, représenté par Madame Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente, est invité à émettre un AVIS *FAVORABLE* pour le BUDGET PRINCIPAL - ANNEE BUDGETAIRE 2025 -

A FREJUS, le 10 AVRIL 2025

VU et APPROUVE,
LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

